



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 27 septembre 2012

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Le rapport 1.2.2 a été retiré de l'ordre du jour. Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 10.1, 10.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

Étaient présents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX (à partir du rapport 1.1.1) **Arguel :** M. André AVIS **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** M. Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRON **Avanne-Aveney :** M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.1) **Besançon :** M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 2.5), M. Nicolas BODIN (à partir du rapport 1.1.1), M. Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Mme Marie-Odile CRABBE-DIAVARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.1.3), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Valérie HINCELIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 1.1.1), Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN **Boussières :** M. Roland DEMESMAY (jusqu'au rapport 2.7) **Brillans :** M. Alain BLESSEMALLE (à partir du rapport 1.1.1) **Busy :** M. Philippe SIMONIN **Chalèze :** M. Christophe CURTY **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney :** M. Claude VOIDEY **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND), M. Philippe GUILLAUME (représenté par M. Denis GALLET jusqu'au rapport 7.3) **Châucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Jacky LOUISON (à partir du rapport 7.3) **Chemaudin :** M. Bruno COSTANTINI (à partir du rapport 7.5) **Dannemarie-sur-Crète :** M. Gérard GALLIOT (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 8.1) **Deluz :** Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN (représenté par Mme Brigitte ANDREOSSO) **Fontain :** M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par M. Jean-Pierre VAGNE) **François :** M. Claude PREIONI **Gennes :** Mme Maryse MILLET (représentée par M. Gilles DUMAS) **Grandfontaine :** M. François LOPEZ **La Chevillotte :** M. Jean PIQUARD **La Vèze :** M. Jacques CURTY **Mamirolle :** M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT (à partir du rapport 1.1.1) **Marchaux :** M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, M. Denis JOLY **Montfaucon :** M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET (à partir du rapport 1.1.1) **Nancray :** M. Daniel ROLET **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, M. Claude OYTANA **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET (à partir du rapport 1.1.1) **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré :** M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.2), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO) **Routelle :** M. Claude SIMONIN (à partir du rapport 1.1.1) **Saône :** Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON (à partir du rapport 1.2.3) **Thise :** M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH **Torpes :** M. Dominique GRUBER **Vaire-Arcier :** M. Patrick RACINE **Vaire-le-Petit :** Mme Michèle DE WILDE **Vaux-les-Prés :** M. Bernard GAVIGNET (représenté par Mme Anne GROSJEAN à partir du rapport 2.7)

Étaient absents : **Auxon-Dessous :** M. Jean-Pierre BASSELIN **Besançon :** Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, M. Michel OMOURI, Mme Danièle POISSENOT, M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY, Mme Corinne TISSIER, Mme Zahira YASSIR-COUVAL **Beure :** M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Chalezeule :** M. Raymond REYLE **Champoux :** M. Thierry CHATOT **Champvans-les-Moulins :** M. Jean-Marie ROTH **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET **Dannemarie-sur-Crète :** M. Jean-Pierre PROST **Ecole-Valentin :** M. André BAYEREL **François :** Mme Françoise GILLET **Grandfontaine :** M. Laurent SANSEIGNE **Larnod :** Mme Gisèle ARDIET **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Nancray :** M. Jean-Pierre MARTIN **Novillars :** M. Philippe BELUCHE, M. Bernard BOURDAIS **Osselle :** M. Jacques MENIGOZ **Pirey :** M. Jacques COINTET **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Michel FAIVRE **Pugey :** Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE **Thoraise :** M. Jean-Michel MAY **Vorges-les-Pins :** M. Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : M. Claude PREIONI

Procurations de vote :

Mandants : JP. BASSELIN, H. AKODAD, E. ALAUZET (jusqu'au rapport 2.4), T. BENETEAU DE LAPRAIRIE, P. BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.3), YM. DAHOUI, A. GHEZALI, L. HAKKAR, S. JEANNIN, M. LOYAT, J. MARIOT (à partir du rapport 1.1.1), M. OMOURI (à partir du rapport 1.1.1), D. POISSENOT, J. ROSSELOT, J.C. ROY, C. TISSIER, Z. YASSIR-COUVAL, B. ASTRIC (jusqu'au 2.7), F. GILLET, JP. MARTIN.

Mandataires : J. CANAL, B. RONZI, N. GUILLEMET (jusqu'au rapport 2.4), C. MICHEL, E. DUMONT (à partir du rapport 1.1.3), JL. FOUSSERET, F. MONNEUR, JP. GOVIGNAUX, MN. SCHOELLER, D. GENDRAUD, N. BODIN (à partir du rapport 1.1.1), P. BONNET (à partir du rapport 1.1.1), F. GERDIL-DJAOUAT, JM. GIRERD, JJ. DEMONET, B. CYPRIANI, C. THIEBAUT, R. DEMESMAY (jusqu'au 2.7), C. PREIONI, D. ROLET.

Délibération n°2012/001877

Rapport n°10.2 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 12 mai 2011, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

En matière financière

Signature le 02/07/12 d'une décision modificative de la régie de recettes « Gestion des équipements fluviaux communautaires »

Signature le 10/07/12 de trois décisions de consignation suite à des jugements fixant les indemnités d'expropriation dans le cadre du projet de tramway.

Signature le 16/07/12 d'une décision en vue d'accepter la donation de Mme Suzanne JEANNEY au CRR concernant un piano droit CRAMER du XX^{ème} siècle.

Signature le 24/08/12 d'une décision complémentaire de consignation suite à des jugements fixant les indemnités d'expropriation dans le cadre du projet de tramway.

Signature le 31/08/12 d'une décision de déconsignation concernant des indemnités d'expropriation dans le cadre du projet de tramway.

En matière de marchés publics

Objet : Halte ferroviaire d'Ecole-Valentin - Réaménagement du parking du Centre d'Activité et de Loisirs - Eclairage public

Titulaire : VIGILEC

Montant : 24 160 € HT

Objet : Marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du parking existant dans le cadre de la création d'une halte ferroviaire à Ecole-Valentin

Titulaire : JDBE

Montant : 27 000 € HT

Objet : Dépôt de bus de Planoise - Marché d'étude pour la remise en état d'une fosse mécanique de maintenance de bus diesel

Titulaire : FDI

Montant : 4 000 € HT

Objet : Remplacement de radiants sur le site de la pépinière d'entreprises située au 4J Chemin de Palente à Besançon

Titulaire : ENORA

Montant : 38 928 € HT

Objet : Dépôt de bus - Aménagement des locaux pour la construction d'équipements destinés à la mise en place du Tramway - Marché de Travaux

Lot n°01 : Gros œuvre

Titulaire : SMB TP

Montant : 30 558,25 € HT

Lot n°02 : Bardage, charpente métallique, menuiseries extérieures, serrurerie

Titulaire : OBLIGER

Montant : 43 510 € HT

Lot n°03 : Chauffage, sanitaire, VMC

Titulaire : CHENE

Montant : 15 598,50 € HT

Lot n°04 : Electricité courant faible

Titulaire : INNOVELEC

Montant : 18 750 € HT

Lot n°05 : Plâtrerie, peinture, menuiserie bois, faïences

Titulaire : COLA

Montant : 25 000 € HT

Objet : Réalisation d'une piste cyclable des Hauts-de-Chazal à Serre-les-Sapins - Marché de travaux

Titulaire : SACER

Montant : 298 803€ HT

Objet : Réalisation d'une piste cyclable des Hauts-de-Chazal à Serre-les-Sapins - Construction d'une passerelle piétonnière sur voies SNCF sur la commune de Franois - Marché de travaux

Titulaire : CLIVIO Travaux Spéciaux

Montant : 225 623 € HT

Objet : Réalisation d'une piste cyclable des Hauts-de-Chazal à Serre-les-Sapins - Construction d'une passerelle piétonnière sur voies SNCF sur la commune de Franois - Mission SPS

Titulaire : Nicolas ROY

Montant : 1 170 € HT

Objet : Changement de bornes de distribution en eau et électricité - Moulin Saint-Paul

Titulaire : PORALU MARINE

Montant : 5 127 € HT

Objet : Déconstruction de serres, bâtiments et abris de jardins - 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon

Titulaire : PBTP & DEMOLITION

Montant : 156 320 € HT

Objet : Accompagnement et animation d'une démarche associant les instances de démocratie participative dans le cadre du projet Prospective 2030 (groupement de commandes)

Titulaire : Frédéric Vandewalle

Montant : 7 080 € HT

Objet : Location de deux pianos pour trois concerts

Titulaire : BIETRY MUSIQUE

Montant : 585 € HT

Objet : Mission d'accompagnement relative à la notation financière

Titulaire : ORFEOR

Montant : 19 350 € HT

Objet : Mission d'assistance en gestion active du patrimoine
Titulaire : CBS
Montant : 24 930 € HT

Objet : Marché de travaux centre de maintenance - 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon
Lot n°13 : Carrelage
Titulaire : LO PICCOLO
Montant : 137 653,62 € HT
Lot n°21 : Revêtement de sols
Titulaire : REVETEC
Montant : 21 866 € HT
Lot n°23 : Extincteurs
Titulaire : EUROFEU SERVICE
Montant : 7 424 € HT
Lot n°24 : Sols résine
Titulaire : EUROSYNTEC
Montant : 27 613,40 € HT

Objet : Fournitures en Courants faibles 2 - 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon
Lot n° 01 : Dièdre informations voyageurs
Titulaire : ACTIA
Montant : 103 097 € HT
Lot n° 03 : Cartes électroniques
Titulaire : SBK
Montant : 131 992,20 € HT
Lot n° 04 : Licences TTS
Titulaire : ACAPELA
Montant : 14 720 € HT
Lot n°05 : Radios VHF
Titulaire : SNEF
Montant : 168 706 € HT
Lot n° 06 : Téléphonie IP
Titulaire : ABC
Montant : 22 073 € HT
Lot n° 07 : Systèmes de comptages voyageurs
Titulaire : ELINAP
Montant : 85 980 € HT
Lot n° 09 : Alimentations ferroviaires
Titulaire : REBOUL SA
Montant : 15 834,12 € HT
Lot n° 10 : Fournitures électroniques diverses
Titulaire : REBOUL SA
Montant : 169 174,13 € HT
Lot n° 11 : Fournitures électriques diverses
Titulaire : REXEL
Montant : 56 156,94 € HT
Lot n° 12 : Systèmes de localisation RFID
Titulaire : BALOGH
Montant : 131 987,40 € HT

Objet : Travaux d'entretien et de confortement du pont Canot
Titulaire : BOUYGUES TP
Montant : 1 491 888 € HT

Objet : Marché complémentaire de levés topographiques - Projet tramway
Titulaire : ELABOR
Montant : 108 223 € HT

Objet : Prestations de fourniture de panneaux de communication dans le cadre de la construction de la 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon
Titulaire : AGIPUB
Montant : 114 880 € HT

Objet : Marché de travaux sur propriété riveraine dans le cadre de la construction de la 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon
Titulaire : SMBTP
Montant : 19 411,16 € HT

Objet : Fourniture et installation de girouettes à LED sur les bus urbains du réseau de transport en commun Ginko
Titulaire : SEIPRA SCORE
Montant : 799 265 € HT

Objet : Achat de tronçons de film à girouettes pour le réseau de transport urbain Ginko
Titulaire : GIMO Seigraphie
Montant : 9 750 € HT

Objet : Prestation de remplacement temporaire des agents de collecte de la régie communautaire du Grand Besançon
Titulaire : INTERMED
Montant : 180 000 € HT (maximum sur 2 ans)

Objet : Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la « Cité des Arts et de la Culture » et l'aménagement du site de l'ancien port fluvial de Besançon
Marché notifié le : 19 novembre 2007
Titulaire : Agence d'architecture Kengo KUMA
Montant initial : 4 437 000 € HT
Avenant n°1 : Extension dans le temps et le champ d'intervention de la mission pour permettre la poursuite de la mission d'ALTO jusqu'à la fin du chantier à savoir 6 visites de chantier complémentaires et 9 jour d'assistance complémentaire pour la validation des propositions des entreprises et la vérification de la qualité environnementale.
Incidence financière : + 12 750 € HT, soit une augmentation de 0,29 % du montant initial du marché de maîtrise d'œuvre

Objet : Avenant n°2 - Lot n°2 « VRD / Fondations / Gros œuvres / Maçonnerie » du marché de travaux pour la construction de la « Cité des Arts et de la Culture » et l'aménagement du site de l'ancien port fluvial de Besançon
Marché notifié le : 11 février 2010
Titulaire : Groupement CAMPENON (mandataire), REVETEC, SOLETANCHE BACHY et VERAZZI
Montant initial : 4 903 338,24 € HT
Avenant n°1 : Cession complète des prestations initialement dévolues à REVETEC au profit de CAMPENON BERNARD qui réalisera par ses propres moyens les nouveaux types de travaux
Incidence financière : Sans incidences financières

Objet : Avenant n°1 - Lot n°5 « Charpente métallique » du marché de travaux pour la construction de la « Cité des Arts et de la Culture » et l'aménagement du site de l'ancien port fluvial de Besançon

Marché notifié le : 10/02/2010

Titulaire : Société BEJEAN

Montant initial : 217 384 € HT

Avenant n°1 : Suppression de la peinture intumescente de la charpente / Suppression de l'ossature d'un plancher collaborant au bâtiment du FRAC / Création d'une structure porteuse métallique pour reprendre la résille d'accrochage dans la salle d'exposition

Incidence financière : - 51 810 € HT, soit une diminution de 23,83 % du montant initial du marché

Objet : Avenant n°2 - Lot n°6 « Couverture, étanchéité, désenfumage, photovoltaïque » du marché de travaux pour la construction de la « Cité des Arts et de la Culture » de Besançon

Marché notifié le : 11/06/2010

Titulaire : Groupement HEFI / SOPREMA

Montant initial : 3 896 650,08 € HT

Avenant n°1 : Modifications techniques suite aux remarques formulées par le SDIS

Incidence financière : + 23 388 € HT, soit une augmentation de 0,60 % du montant initial du marché

Objet : Avenant n°2 - Lot n°8 « Ventilation, chauffage, plomberie » du marché de travaux pour la construction de la « Cité des Arts et de la Culture » et l'aménagement du site de l'ancien port fluvial de Besançon **Marché notifié le :** 11/02/2012

Titulaire : Société IMHOFF

Montant initial : 2 310 733,12 € HT

Avenant n°1 : Adaptations techniques

Incidence financière : + 35 188,83 € HT, soit une augmentation de 1,52 % du montant initial du marché.

En matière domaniale et foncière

Signature d'une convention portant réalisation des travaux rendus nécessaires par la construction de la 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon avec un propriétaire riverain du secteur Vaîtes pour la somme de 10 965,20 € HT.

Signature d'un bail commercial contracté auprès de la société Aktya, pour accueillir la Mission Locale et le PLIE.

Nature des locaux : 827 m² de bureaux et 16 parkings sis à Besançon, 10 rue Midol.

Durée : 9 ans ferme à compter du 24 février 2012.

Montant : loyer de 97 850 € HT/an et charges de 18 900 €.

Signature d'une convention de mise à disposition du 10 rue Midol à Besançon au profit de la Mission Locale et du PLIE.

Durée : 9 ans à compter du 24 février 2012.

Montant : Mise à disposition à titre gracieux.

Cette location contractée suivie d'une mise à disposition était nécessaire, d'une part parce que les anciens locaux de la Mission Locale étaient non conformes à la réglementation du travail et inadaptés et, d'autre part parce que l'incendie des locaux du CHAT fin 2011 impliquait la relocalisation du PLIE.

Signature d'un bail contracté auprès d'Aktya en substitution de plusieurs baux antérieurs, contractés à des échéances multiples, au fil des besoins du Grand Besançon sur le site de la City.

Nature des locaux : 382 m² de bureaux et 8 places en parking d'ouvrage.

Durée : 9 ans à compter d'avril 2012.

Montant : loyer de 54 720 € HT/an (dont parkings) et charges de 9 500 €.

Ce contrat a permis au Grand Besançon de diminuer sa charge locative à la City, par la renégociation des coûts, notamment au regard des conditions de cadrage budgétaire. Le gain financier pour le Grand Besançon est de l'ordre de 20 000 € (soit 23 % du montant annuel du contrat).

En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

Dépôts de plainte les 26 juin, 2 juillet et 21 août 2012 pour des incendies de points d'apport volontaire et conteneurs d'ordures ménagères.

Dépôt de deux requêtes en référé, les 10 et 16 juillet 2012, devant le tribunal administratif de Besançon en vue d'obtenir l'expulsion de gens du voyage occupant illégalement l'aire de Thise.

Signature le 12 juillet 2012 de l'avenant n°7 au contrat d'assurance responsabilité civile avec la SMACL.

Signature le 11 septembre 2012 de l'avenant n°1 au contrat d'assurance dommages aux biens pour l'intégration de nouveaux biens immobiliers.

Acceptation le 19 juin 2012 de l'indemnisation proposée par PNAS, d'un montant de 7 959 € pour un vol dans un bâtiment.

Acceptation le 9 mai 2012 de l'indemnisation proposée par PNAS d'un montant de 8 278,75 € pour le sinistre sur l'aire de la Malcombe.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le - 5 OCT. 2012